



Genève, le 4 novembre 2025
Aux représentantes et représentants
des médias

Communiqué de presse du département de l'économie, de l'emploi et de l'énergie

Plus de 140 emplois d'ONG sauvés à Genève grâce à l'aide financière extraordinaire mise en place par le Conseil d'Etat

Une vingtaine d'ONG genevoises ont sollicité le dispositif de soutien exceptionnel mis en place par le Conseil d'Etat pour venir en aide à leur personnel (LAFONG). Au total, les quelque 2 millions de francs versés à ce titre ont permis de sauver plus de 140 emplois. Les sommes allouées ont servi à couvrir la masse salariale des mois d'août, septembre et octobre. Les ONG avaient jusqu'au 28 juillet dernier pour solliciter cette aide auprès du Département de l'économie, de l'emploi et de l'énergie (DEE).

Le 16 avril dernier, le Conseil d'Etat a soumis à la commission des finances du Grand Conseil une demande de crédit supplémentaire de 10 millions de francs pour venir en aide aux organisations non gouvernementales (ONG) genevoises. Ce financement faisait suite au vote du Grand Conseil du 14 février 2025 du PL 13593 relatif aux aides financières extraordinaires de l'Etat destinées aux ONG touchées par le gel de l'aide internationale (LAFONG) et ne pouvant pas bénéficier des RHT, la perte de financement n'étant pas considérée comme une perte de travail.

Venir en aide à un secteur en crise

« C'est une satisfaction de voir que nous avons pu venir en aide à un secteur qui traverse une crise profonde à la suite de la suppression d'importants crédits, a souligné la conseillère d'Etat Delphine Bachmann, chargée du DEE. Avec l'ensemble du Conseil d'Etat, nous avons choisi d'agir en urgence face à une situation exceptionnelle afin de soutenir un secteur économique très important pour notre canton. »

Les ONG requérantes sont principalement actives dans des domaines d'activités particulièrement touchés par les baisses de subvention, à savoir l'action humanitaire, les droits de l'homme et la migration (86% des demandes). Dans une moindre mesure, des organisations opérant dans les domaines de la santé, l'éducation et l'environnement (14% des demandes) ont aussi obtenu un soutien financier.

"La LAFONG nous a permis de rester à Genève"

Parmi les ONG bénéficiaires, le Conseil international des agences bénévoles (ICVA). Cette ONG met en réseau, à l'échelle mondiale, quelque 180 organisations actives dans l'humanitaire. L'aide cantonale lui a permis d'éviter de fermer ses portes à Genève. "L'aide du canton nous a permis de maintenir quatre emplois pendant quatre mois, un laps de temps qui a suffi pour que l'on puisse se retourner et trouver de nouvelles sources de financement. Sans

cela, cela aurait été très compliqué de maintenir nos activités à Genève", précise l'ONG.

Comme prévu par le projet de loi, cette aide financière est désormais close. Elle pouvait être octroyée à une seule reprise, sans renouvellement.

Plus d'informations pour les médias :

- *Mme Esther Mamarbachi, porte-parole, département de l'économie, de l'emploi et de l'énergie (DEE), T. 078 628 80 08, esther.mamarbachi@etat.ge.ch*